



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 26 juin 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 19 représentants 19 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 35 voix

Délibération n° BS-2024/35

Objet : Soutien aux sportifs de haut niveau 2024 – session 2

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MONIN Michelle
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOUZON Elodie
	DUPRAZ Fabien
	LAVAL Sylvain
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BAABAA Jimmy	
HABFAST Claus	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	MOLLIERE Denis
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
REY Freddy à ESCARON Dominique	MICHALLET Bernard à GUIGUE Gilbert
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	MOREL Véronique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	EGO Catherine à ESCARON Dominique
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre à PICHON-MARTIN Bertrand	

Votants (en voix) : 35
 Exprimés (en voix): 35
 Pour : 35
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Soutien aux sportifs de haut niveau 2024 – session 2

Le Parc de Chartreuse a mis en place en 2018 un soutien aux jeunes sportifs chartroussins de haut niveau, représentant des disciplines emblématiques de la Chartreuse, de la montagne et des sports de nature, selon les critères suivants :

1. Considérer les disciplines sportives de pleine nature pratiquées en Chartreuse
2. Sportifs prioritairement licenciés dans une association/club dont le siège est en Chartreuse (au sens communes adhérentes au PNRC) ou environs, et de représenter son association effectivement dans les compétitions régionales et nationales. Le cas échéant vivre en Chartreuse et la représenter dans les compétitions.
3. Figurer sur la liste Jeunesse et Sport de haut niveau.
4. Avoir obtenu des titres ou des podiums en championnat de France, compétitions nationales ou internationales

Ce soutien a évolué pour proposer une notion et une fonction d'« ambassadeur » aux sportifs les plus expérimentés parmi ceux soutenus.

Cela ouvre la possibilité de les mobiliser sur des temps forts en lien avec le Parc, en lien avec la communication des actions du Parc et l'éducation au territoire.

L'athlète soutenu s'engage à porter les couleurs et à citer le soutien du Parc naturel régional de Chartreuse dans toute opération médiatique ou événementielle.

Pour 2024, 7 sportifs ont d'ores et déjà reçu un soutien et un partenariat avec le Parc lors d'une première session :

- Jules Lapiere** pour le Ski de fond – 28 ans (Sarcenas)
- Victor Lovera** pour le Ski de fond – 23 ans (Le Sappey en Chartreuse)
- Matéo Allard** pour le Cyclisme route – 21 ans (Saint-Pierre d'Entremont Isère)
- Fanny Quoy** pour le ski-joering et CaniVTT – 33 ans (Saint-Laurent-du Pont)
- Liv Bouvier-Breyton** pour le Biathlon – 18 ans en 2024 (Entremont le Vieux)
- Lorin Vergnolle** pour le ski de fond – 18 ans en 2024 (Saint-Pierre de Chartreuse)
- Alexandre Gumuchian** pour le ski freestyle – 18 ans 2024 (Saint-Pierre d'Entremont Isère)

Il est aujourd'hui proposé d'apporter un soutien du Parc pour 2 nouveaux sportifs en sports canins, affiliés à la Fédération française des sports et loisirs canins (FFSLC) et à la Fédération des sports de traîneaux (FFST), particulièrement en ski joering et canicross. Ces disciplines, qui montrent une certaine émergence au niveau national et international, sont pratiquées par plusieurs jeunes sportifs de Chartreuse ; en alternance avec une activité professionnelle.

Ces derniers seront soutenus pour la poursuite de leur carrière sportive, leurs entraînements et participations aux compétitions nationales, en leur demandant d'y porter les couleurs du Parc, donner de leurs nouvelles sportives sur les réseaux sociaux, et être éventuellement présent sur un temps fort du Parc et associer leur image sportive à celle du Parc.

Le parcours et une présentation de chacun des athlètes cités sont joints en annexe du présent rapport.

Une convention sera établie entre l'athlète, le club et le Parc naturel régional de Chartreuse, pour le versement du soutien au club et préciser les engagements de chacune des parties. Il y sera précisé l'obligation faite au club de reverser l'aide allouée au sportif nommé désigné.

SOUTIEN AUX SPORTIFS POUR 2024

Nom de l'athlète	Club	Résidence	Discipline	Soutien Parc
Juliette Prodhomme	Club Rhône-Alpin de Cani-Cross	Miribel les Echelles	Ski Joering et Canicross	500 €
Benjamin Mathon	Club Digue Dingue Dogs (Grenoble)	Miribel les Echelles	Ski joering et canicross	500 €
TOTAL				1 000 €

L'aide allouée émane du budget « aides aux manifestations » pour un montant de 1000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **De valider les soutiens sportifs 2024 ci-dessus au regard des critères définis,**
- **D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.**

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **02 JUL. 2024**

